



CQPM 329

TECHNICIEN DE MAINTENANCE
& D'INSTALLATION DE POMPE
À CHALEUR & DE CLIMATISEUR87%
professionnelle
6 mois après la formationUn emploi
Un salaire
Une qualification reconnue
Une expérience professionnelle

OBJECTIFS

La formation a pour objectif de permettre aux apprenants de :

- Installer des pompes à chaleur et des climatiseurs dans des configurations domestiques ou tertiaires.
- Assurer la maintenance préventive et corrective de ces systèmes.
- Diagnostiquer les pannes et proposer des solutions adaptées.
- Sécuriser les interventions conformément aux bonnes pratiques professionnelles et réglementations en vigueur.

POSTES VISÉS

- Technicien de maintenance énergie
- Dépanneur en régulation d'installations de chauffage et de conditionnement d'air
- Electromécanicien de chauffage
- Frigoriste

PRÉREQUIS

- Avoir un niveau CAP/BEP/BP minimum dans un domaine technique (électricité, maintenance, énergétique, froid/climatisation, plomberie, électrotechnique, etc.).
- Ou justifier d'une expérience professionnelle technique dans la maintenance, le bâtiment, le génie climatique ou l'électricité.

UN MÉTIER DES COMPÉTENCES VARIÉES

Le titulaire de la certification exerce le métier de technicien de maintenance et d'installation de pompe à chaleur (PAC) et de climatiseur (CLIM). Il intervient sur des systèmes thermodynamiques assurant le chauffage ou le rafraîchissement de l'air ou de l'eau, chez des particuliers ou des petites collectivités, en respectant les normes de sécurité, d'efficacité énergétique et de satisfaction client.

RECONNAISSANCE

- Certification professionnelle enregistrée au RNCP 39873
- Niveau 4 (équivalent Bac)

* Taux de réussite régional 2022 des Pôles Formation UIMM



Un CQPM c'est quoi ?

Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie

Un CQPM atteste **des compétences professionnelles d'une personne** et **est reconnu** par l'ensemble des entreprises de la branche métallurgie et la plupart des entreprises industrielles **sur le plan national**.

DURÉE & RYTHME DE LA FORMATION

- Formation sur 1 an
- 3 semaines en entreprise / 1 semaine en formation

CONTRAT & ÉLIGIBILITÉ

- **Contrat de professionnalisation** (+ de 30 ans)
- **Compte Personnel de formation (CPF)** / CPF transition Pro
- **Plan de développement des compétences**
- **Statut** : salarié sous contrat à durée déterminée ou indéterminée
- **Coût de la formation** : Les frais de formation sont pris en charge par l'entreprise avec le concours de son OPCO
- **Pour les salariés et demandeurs d'emploi** : Nous consulter

MÉTHODES & MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Exercices pratiques, mise en situation réelle sur des équipements en centre de formation et en entreprise
- Atelier avec installations pédagogiques techniques et matériel industriel
- Lignes de production automatisées et robotisées
- Laboratoire de travaux pratiques & mesures
- Domotique

420 heures
Possibilité d'adapter le parcoursFormation gratuite
et rémunérée
pour l'alternant



**DÉROULEMENT & CONTENU
de la formation**

CQPM 329

**Technicien de maintenance & d'installation
de pompe à chaleur & de climatiseur**

**MODULES
DE FORMATION**

BLOC 1 - MAINTENANCE PRÉVENTIVE

- Contrôler l'étanchéité des installations :
 - Vérifier le circuit frigorifique et détecter les fuites
 - Contrôler les paramètres de fonctionnement
 - Renseigner les documents de suivi
- Réaliser une visite préventive:
 - Nettoyer et contrôler les unités
 - Vérifier les connexions et organes de sécurité
 - Repérer les anomalies et conseiller le client

BLOC 2 - MAINTENANCE CORRECTIVE

- Diagnostiquer les dysfonctionnements:
 - Analyser les symptômes & effectuer les mesures
 - Identifier l'origine de la panne
 - Définir la solution d'intervention
- Remettre en fonctionnement:
 - Remplacer / réparer les éléments défectueux
 - Effectuer les réglages et essais
 - Informer le client de l'intervention



**BLOC 3 - INSTALLATION D'UNE SOLUTION
PAC OU CLIM**

- Proposer une solution adaptée:
 - Analyser le besoin et les contraintes du site
 - Conseiller une solution technique adaptée
- Installer et mettre en service:
 - Poser et raccorder les équipements
 - Mettre en service et vérifier le fonctionnement
 - Expliquer l'utilisation au client

**MODALITÉS
DE SUIVI D'ÉVALUATION**

- Observation en situation de travail
- Évaluation en centre de formation
- Présentation d'un rapport ou projet professionnel devant une commission d'évaluation
- Avis de l'entreprise sur les compétences mises en oeuvre

**INFORMATIONS
PRATIQUES**

CANDIDATURE

- Préinscription en ligne :
www.pole-formation-lda.fr

ADMISSIBILITÉ

- Examen du dossier
+ Tests de positionnement
+ entretien de motivation
- Accompagnement
à la recherche d'entreprises

ADMISSION

- Admission définitive dès signature
d'un contrat d'alternance



MAISON DE L'INDUSTRIE

Rue Jean Jullien-Davin
26000 VALENCE

Mégane CALANDRE
mcalandre@citedesentreprises.org
04 75 41 90 08



CITÉ DES ENTREPRISES

16 bd de l'Étiyallièrre
42000 SAINT-ÉTIENNE

Christelle CHASSAING
cchassaing@citedesentreprises.org
04 77 92 89 88

